



République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Vendredi 4 septembre 2026

**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 14 septembre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le lundi quatorze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, MEUNIER Martine, QUEGUINER Yannick, BROCKAERT Martine, FLEURY Bernard, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :

LE BRIS Gaëlle donne pouvoir à GUILLOU Anne-Hélène,
ADAM Dimitri donne pouvoir à BERTINOTTI Dominique,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien,
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à MECHLING Yohann

Secrétaire de séance : Julien SILVERT.

Membres en exercice	15
Membres présents	10
Nombre de procurations	4

DEL2026-06-05

Objet : Subvention pour La Nouvelle Vague Trélevern

Vu le code général des collectivités ;

Considérant la demande envoyée le 06/07/2026 en mairie par l'association La Nouvelle Vague Trélevern,

Sur proposition de la maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **ACCORDE** la subvention de 300 €
- **DIT** que le montant de cette subvention est inscrit à BP 2026 à l'article 65748.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme au registre,

La Maire,

Dominique BERTINOTTI

